

MAJORITÉ DÉPARTEMENTALE

UNION
POUR LA
SAVOIE

Expérience,

Passion,

Disponibilité

*Aimer la Savoie, agir pour vous
en Haute-Maurienne*

Élections
cantonales
des 20 et 27
mars 2011

**Rozenn
HARS**

CANTON DE
LANSLEBOURG
MONT-CENIS

et
Jean CIMAZ
suppléant



www.majoritesavoie2011.fr

Mon engagement au service de la Haute Maurienne

Rozenn HARS

- Vice Présidente du Conseil général de la Savoie, déléguée à la vie sociale.
- Présidente du CAL PACT de Savoie.
- Administrateur à l'Agence Touristique Départementale et à Savoie Mont Blanc Tourisme.
- Vice Présidente de la commission permanente du Comité de Massif des Alpes.

Jean CIMAZ

- Maire adjoint à Bessans.
- Vice président de la Communauté de Communes de Haute Maurienne Vanoise.
- Délégué au Syndicat de Pays de Maurienne, à la Mission Locale Jeunes, à Maurienne Expansion et à Savoie Initiative.

La fonction de Jean Cimaz à la Communauté de communes lui donne une solide connaissance des dossiers du canton. Son implication dans différentes structures de la vallée sera un atout notamment dans le domaine économique.

Les 20 et 27 mars prochains, vous allez élire votre représentant au Conseil général de la Savoie pour un mandat de 3 ans. Cette élection locale est importante car la politique du Département touche tous les Savoyards à toutes les étapes de leur vie quotidienne.

Pendant mon mandat, j'ai contribué activement aux décisions départementales en faveur de l'économie de nos montagnes - agriculture et tourisme - et de l'action sociale. **Mon implication dans de nombreux organismes départementaux, voire au-delà, et ma fonction de Vice-Présidente depuis 2008 m'ont permis de porter plus efficacement les dossiers du canton et les sollicitations individuelles.**

Notre avenir reste encore à construire.

En effet, la Haute Maurienne a passé un cap important dans son développement économique : construction de nombreux lits touristiques et de plusieurs lotissements pour résidents permanents, création de services en direction des enfants, des jeunes et des personnes âgées, amélioration des domaines skiables, modernisation de l'activité agricole, renforcement de la politique événementielle, sportive et culturelle, reorganisation des services touristiques.

En me présentant à nouveau aux suffrages des électeurs, c'est cette dynamique que je souhaite continuer à accompagner pour qu'elle soit raisonnée et maîtrisée.

Avec vous, je souhaite continuer à développer la Haute-Maurienne avec ce qui a toujours fait sa force : un ancrage local fort et un attachement à notre environnement naturel.

Forte de mon expérience, je m'engage pour la Haute Maurienne avec passion et disponibilité.

Dans les jours à venir, avec mon suppléant Jean Cimaz, nous irons à la rencontre des habitants de chaque commune pour échanger sur les grands enjeux de notre canton et du Département.

Rozenn HARS

7 années au service du canton

Elue conseillère générale du canton depuis 2004, j'ai soutenu avec énergie les projets déposés par les communes et par les particuliers dans des thématiques variées. Ces dossiers se sont inscrits dans des dispositifs de financement très divers qui ont exigé une présence assidue dans les réunions de comité de pilotage ou de suivi ainsi que dans les instances départementales.

Mon rôle de conseillère générale a aussi été d'organiser des réunions avec les représentants de l'Etat ainsi qu'avec les services du Conseil général qui sont ainsi venus donner aux élus des informations indispensables à la bonne réussite de leurs projets.

Quelques exemples des actions subventionnées par le Conseil général lors de mon mandat :

A Bonneval sur Arc

Installation du système mains libres et de neige de culture ; acquisition d'un chargeur avec étrave ; équipement d'une salle de motricité à l'école ; réfection de



J'ai eu le plaisir d'aider toutes les associations du canton qui oeuvrent avec tant d'enthousiasme dans des activités bien différentes - danse, chant, sports, mise en valeur du patrimoine, histoire locale - au service de l'animation locale.

Quant aux particuliers, ils ont toujours pu compter sur ma disponibilité qui s'est traduite par des rencontres à leur domicile et des échanges par téléphones ou par messages électroniques.

Depuis 2004, ce sont plus de 12 millions d'euros qui ont été versés par le Conseil général aux collectivités du canton de Lanslebourg Mont-Cenis.

voiries communales ; suites aux crues de 2008 : réfection de la route de l'Iseran et de l'Ecot ; zone agricole ; sécurisation de la route par avalancheurs GAZEX.

A Bessans

Vidange du lac de Rochemelon ; bâtiment nordique Le Carreley et sa chaufferie bois ; aménagement du domaine skiable et neige de culture ; recherche en eau ; zone agricole ; aménagement de la traversée du village ; mise en réseaux séparatifs et station d'épuration ; enfouissement de lignes électriques ; suite aux crues de 2008 : reconstruction du pont du Villaron et travaux de sécurisation ; réfection de

7 années au service du canton

chapelles (Saint Pierre d'Avérole, Saint Esprit) et de la cure d'Avérole ; chargeur sur pneus.



A Lanslevillard

Recherche en eau ; via ferrata et parcours alpin du col de la Madeleine ; modernisation du village-vacances les Rives de l'Arc ; réfection du mur de soutènement du cimetière ; four à pain du centre du village ; dévoiement de la route de l'Envers ; suite aux crues de 2008 : enrochements, travaux sur les secteurs des Essarts et de Saint Genix ; enfouissement de lignes électriques ; issue de secours à l'école ; création d'une micro crèche.



A Lanslebourg

Aménagement de l'entrée aval ; captage d'Herbefin ; réseau d'eau, station de pompage de Pré Novel ; réfection des rues des Jardins, du Venthier et des Ruchers ; suite aux crues de 2008 : curage et consolidation des berges, travaux sur les ruisseaux de la Madeleine, Chardoux, Melezert ; restauration du fort de Ronce ; muséographie et accessibilité aux personnes handicapées de la Pyramide du Mont Cenis ; restauration du patrimoine des chapelles ; création d'une micro crèche ; construction d'un auditorium.



A Termignon

Installation du système mains libres et de neige de culture ; engin de déneigement ; suite aux crues de 2008 : curage et reprofilage du Doron et de l'Arc ; restauration sur la Route du Sel ; façade de la chapelle de la Visitation et restauration intérieure ; réseau d'eau

7 années au service du canton

des secteurs de la Favière, Sainte Marie et de la Fennaz ; création d'une micro crèche.



A Sollières Sardières

Amélioration du domaine nordique ; véhicule 4x4 et saleuse ; restauration du four et place de la fontaine ; télégraphe Chappe site de Montfleury ; aménagement de la zone des Favières ; restauration de la route de l'aérodrome ; amélioration de l'eau, des captages et du réseau ; réfection du chemin du Monolithe ; édition de dépliants sur le musée d'archéologie.



A Bramans

Chaufferie bois ; réseau d'eau dans les secteurs du Grand Courbet , des Hauts du Verney et de la Combe ; aménagement de circuits raquettes ; restauration de blocs sanitaires , mise aux normes et aménagement paysager du camping ; réfection de toiture et fenêtres du presbytère ; restauration du porche de l'église et de la chapelle Saint Paul ; travaux de voirie rues de la Combe et du Bossat ; suite aux crues de 2008 : travaux de protection secteur Verney, Glières et Bossat ; peinture murale à l'église de Saint Pierre d'Extravache.



Pour la Communauté de Communes Haute Maurienne Vanoise

Aménagement des sites d'entrée des villages ; aménagement de sentiers de randonnée et support de promotion ; audit énergétique ; Opération de Réhabilitation de l'Immobilier de Loisirs ORIL ; festival d'astronomie ; création

7 années au service du canton

du stade d'entraînement de biathlon qui est maintenant référencé comme site départemental ; équipement de chronométrage cycliste aux cols de l'Iseran et du Mont Cenis.

Pour le SIVOM de Val Cenis

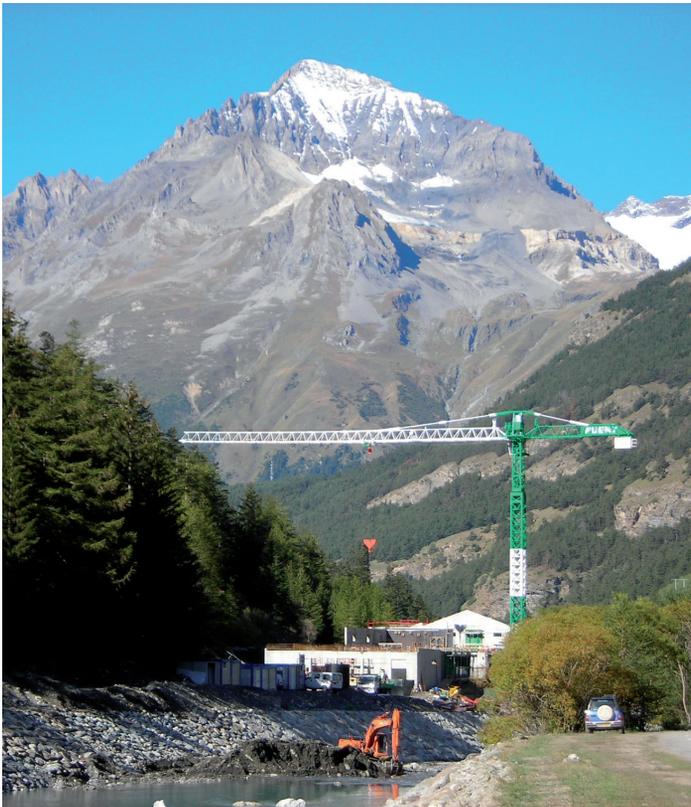
Télesiège des Sources ; installation du système mains libres et neige de culture ; suite aux crues de 2008 : protection des berges de l'Arc ; station d'épuration.

Pour le SIVOM du Val d'Ambin

Schéma directeur d'alimentation en eau potable ; station d'épuration et mise en réseaux séparatifs dans les villages de Bramans, Sollières et Termignon.

Pour l'EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) de Modane

Outre les charges du fonctionnement annuel, le Conseil général finance l'investissement pour diminuer les frais de gestion et alléger le reste à charge des résidents. Cette subvention s'est élevée à 1 760 000 euros. Les travaux démarreront au printemps pour une livraison du bâtiment en 2012.



Vivre ensemble

PMI, enfance, jeunesse, familles, personnes âgées, personnes handicapées, cohésion sociale (RSA et personnes en difficultés) ont été les thèmes de ma délégation de Vice Présidente depuis 2008.

La politique sociale du Conseil général a permis des réalisations en faveur des habitants du canton : création de 3 micro crèches, portage des repas, soutien à l'aide à domicile des personnes âgées bénéficiaires de l'ADPA, adaptation des logements, création d'un EHPAD à Modane ...

Loin des centres urbains, nous devons trouver sur place les équipements et services indispensables à **une vie sociale, professionnelle et culturelle épanouissante.**

Pour atteindre cet objectif, voici **les sujets sur lesquels je serai particulièrement attentive :**

- **L'accueil des jeunes enfants** sur l'ensemble du canton, avec des solutions adaptées à chaque village.
- **L'aménagement du collège de Modane** qui accueille nos enfants externes et internes.

■ La réalisation des actions du **nouveau Contrat Cantonal Jeunesse** en faveur de nos jeunes de 0 à 18 ans.

■ **La création de logements adaptés** au grand âge.

■ La réalisation d'**une maison de santé pluridisciplinaire** pour maintenir des soins de qualité et de proximité.

■ **L'organisation des admissions à l'EHPAD** de Modane pour assurer des places à nos aînés et pour rendre l'entrée en établissement plus sereine.

■ Le soutien aux initiatives liées au **bien vivre ensemble**, toutes générations confondues.

■ **La présence des arts en Haute Maurienne en toutes saisons** par une programmation régulière des spectacles, expositions, conférences en relation étroite avec nos artistes et amateurs locaux en actionnant tous les relais du Conseil général (FACIM, archives départementales, Orchestre des Pays de Savoie, compagnies d'artistes financées par l'Assemblée des Pays de Savoie, spectacles déconcentrés des Estivales du Château, ...). En veillant à ce que cette programmation irrigue chaque village.

Le Tourisme

Le Conseil général a soutenu les actions du canton favorisant l'amélioration de l'offre touristique : modernisation des domaines skiables de Bonneval, Bessans et Val Cenis Vanoise, structuration des sentiers de randonnée, requalification des hébergements touristiques, développement du cyclotourisme autour de nos 2 cols, accessibilité aux personnes en situation de handicap, aménagement de nos villages, ...

Le contrat station moyenne signé en janvier 2011 (700 000 euros) va financer de nouveaux projets notamment pour l'accueil des enfants et des familles.

La Haute Maurienne a encore des atouts à mettre en valeur mais, parce que la concurrence est forte :

■ **Maintenons l'identité de la Haute Maurienne** qui nous différencie des autres et soyons exigeants sur la qualité de notre accueil.

■ En complément de la promotion portée par l'office de tourisme intercommunal, continuons de soutenir **les initiatives de chaque village** qui fidélisent notre clientèle.

■ **L'imagination et les talents de nos artisans et commerçants** restent encore des trésors cachés, sachons les mettre en valeur.

La question de l'avenir de l'immobilier de tourisme se pose en Maurienne comme ailleurs. De nombreux colloques traitent de ce sujet sans donner de solution généraliste. Pour répondre à cette inquiétude, le Conseil général, à travers Savoie Station Participation expérimente une structure départementale d'appui aux stations moyennes pour favoriser l'émergence de lits nouveaux et durablement dans le secteur marchand.

■ **Tentons d'anticiper la situation prévisible des lits « froids »**

■ Invitons des organismes professionnels (Savoie Mont Blanc Tourisme, Université de Savoie, CEMAGREF, ...) à **des réunions publiques** pour élever notre niveau d'information et nous aider à **imaginer des solutions locales**.

■ Cherchons ensemble les moyens de **mieux utiliser le bâti existant** insuffisamment occupé de nos cœurs de villages.

L'Agriculture

Le Conseil général accompagne l'agriculture savoyarde par un soutien à l'investissement dans les exploitations, un appui à l'organisation des filières de production, une aide à l'installation. L'Assemblée des Pays de Savoie (assemblée des 2 conseils généraux 73 et 74) soutient aussi financièrement la Marque Collective Savoie, la filière Beaufort, la relance de la production d'agneaux d'alpage, la structuration de la filière viande bovine de Savoie.

Sur le canton, le Département a financé des zones agricoles, les aménagements de la coopérative laitière, l'étude sur l'irrigation, l'amélioration des conditions de travail des agriculteurs, et, directement, des agriculteurs pour améliorer leurs conditions de travail (FADEGA) ou pour les aider face aux catastrophes climatiques ou sanitaires.

En Haute Maurienne, **l'agriculture est un secteur économique important**, source d'emplois et de revenus, et un élément essentiel de l'attractivité de notre haute vallée. Des espaces entretenus, des produits locaux à déguster, une vie d'alpage intense, ... sont des caractéristiques à conserver.

Pour une agriculture étroitement associée à notre développement, il est donc important :

- De continuer à créer **des moyens modernes d'exploitation** (zones agricoles de Sollières et de Termignon, réseau d'irrigation).
- De faciliter la **vente en circuits courts** de nos produits.
- D'accentuer **le lien tourisme / agriculture**.

L'extension des urbanisations touristiques et permanentes, la construction d'équipements publics et la pratique agricole sont en compétition pour l'utilisation du foncier à proximité de nos villages.

■ Pour respecter les besoins de tous, l'élaboration d'**un schéma de cohérence territorial (SCOT)** est une première réponse indispensable à mettre en œuvre.

■ A travers les Contrats de Territoire de Savoie (CTS), le Conseil général propose des financements aux communes pour créer **des réserves foncières** et pour la réalisation de travaux de compensation liés aux pertes des terrains agricoles.

Je m'engage à mobiliser tous les moyens pour garantir un avenir à l'agriculture et renforcer la beauté de nos paysages.

Les Routes

Construire, entretenir et exploiter le réseau routier : depuis janvier 2006, l'ensemble de ces compétences ont été confiées au Conseil général. 3150 km de routes départementales, 540 personnes mobilisées, une implantation de proximité autour des 42 centres d'exploitation dont celui de Lanslebourg et du Territoire de Développement Local de Maurienne.

En complément des interventions hivernales pour le déneigement, l'action du service des routes s'est traduite par des travaux sur l'accès à notre haute vallée sur la RD 1006, entre Modane et Bramans : protection contre les chutes de blocs rocheux pour 700 000 euros et des interventions sur les ouvrages d'art pour environ 700 000 euros.

Sur le canton,

par un entretien de voirie et des petits aménagements pour le maintien du patrimoine routier à hauteur d'environ 450 000 euros par an,

par des travaux de sécurisation sur les secteurs de Sollières-Sardières (ruisseau de Villeneuve), Termignon (Barioz et Carmagnole), Bonneval sur Arc (avalancheurs),

par des travaux importants sur les ponts d'Ambin à Bramans (150 000 euros), de la Chalp à Bessans (870 000 euros), de Saint Pierre à Aussois autre porte d'entrée de notre haute vallée, par la remise en état des routes départementales après les crues de 2008 pour environ 730 000 euros.

Des voiries d'altitude, la présence de 2 cols prestigieux et la desserte de stations touristiques font de notre canton une zone sensible qui exige :

- Une vigilance sur **les dates d'ouverture des cols** qui sont déterminantes pour notre vie économique.
- Une **bonne information de la population** et notamment des commerçants sur ces périodes, action initiée à l'issue de la réunion cantonale du 15 mai 2009.
- La **continuité du programme de sécurisation** de notre voirie, en particulier à la prise d'eau de Bramans.

Les Transports

Depuis la décentralisation, les Conseils généraux sont en charge de l'organisation des transports scolaires.

Le Conseil général de la Savoie a décidé de les rendre gratuits pour les familles et y consacre 22 millions d'euros par an.

Cela concerne 23 000 élèves, transportés sur 500 circuits spéciaux dédiés aux scolaires, sur les lignes régulières, dans les TER.

Les apprentis bénéficient aussi d'une allocation forfaitaire. Avec l'aide de la MDPH, Maison Départementale des Personnes Handicapées, le Conseil général organise le transport des enfants handicapés, essentiellement assuré par taxis spécialisés.

Demande récurrente des parents avant mon élection, **le retour des collégiens en milieu de semaine a été résolu par la mise en place d'un abonnement. Le financement des transports péri-scolaires a été assuré** par la signature, en janvier dernier, de la convention entre le Conseil général et les communes des 2 regroupements pédagogiques.

Le transport tout public est particulièrement développé en saison hivernale mais reste succinct en été et le reste de l'année. La Communauté de Communes de Haute Maurienne Vanoise a lancé une réflexion sur les déplacements « doux » toutes saisons.

Lors de la réalisation des projets qui en découleront :

- Je m'attacherai à les intégrer à la **centrale de mobilité départementale MOBI'SAVOIE.**

- Je proposerai de **mutualiser les offres faites sur le canton**, entre les lignes du Département, les navettes ski bus et les dessertes ponctuelles afin de faire des économies d'échelle et de **renforcer la lisibilité de ces transports pour l'utilisateur.**

Le Haut Débit

Depuis 2004, le Conseil général a engagé le déploiement de l'ADSL sur l'ensemble du territoire. Notre canton a été un des premiers desservis avec le Beaufortain. Maintenant, le Plan Numérique départemental se met en place.

Aujourd'hui, les moyens de communication électroniques sont incontournables aussi bien pour les gestes de la vie quotidienne que pour les activités professionnelles. Bien qu'ayant apporté une amélioration dans ce domaine, notre desserte ADSL est insuffisante pour les acteurs économiques qui transmettent des données informatiques d'un format important.

Par ailleurs, cette technologie de communication sera indispensable pour bénéficier, dans quelques années, de services tels que la télémédecine

dans toutes ses déclinaisons ou encore l'enseignement ou la formation à distance.

Le Plan Numérique départemental, voté en juin 2009, vise à desservir tout le territoire en très haut débit, par fibre optique. Le calendrier de réalisation de cet ambitieux projet prévoit d'abord le choix d'un délégataire de service public, puis, de 2011 à 2015, une première tranche de déploiement et d'activation du réseau avec 50% de raccordements et enfin une deuxième tranche pour le raccordement de l'intégralité des sites au réseau.

Devant l'importance de cette question pour le canton, je m'engage à agir pour que la desserte en haut débit aboutisse au plus vite en Haute Maurienne.

Les Réunions Publiques

Bonneval sur Arc

mardi 8 mars 20h30 salle communale mairie

Bessans

vendredi 18 mars 20h30 l'Albaron salle Rouge

Lanslevillard

jeudi 17 mars 20h30 salle de l'Office de Tourisme

Lanslebourg

mercredi 16 mars 20h30 salle des fêtes

Termignon

mardi 15 mars 20h30 salle de l'Office de Tourisme

Sardières

jeudi 10 mars 18h00 bâtiment nordique

Sollières

jeudi 10 mars 20h30 salle communale mairie

Le Verney

lundi 14 mars 18h00 salle Saint Clair

Bramans

lundi 14 mars 20h30 salle communale mairie

Calendrier révisé susceptible d'être modifié